Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [9]

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

A l'exécutif communal

L'exécutif des communes fribourgeoises se nomme le Conseil communal. Presque une commune sur cinq compte une femme parmi ses conseillers communaux, ce qui est tout à fait remarquable si l'on songe que dans le canton de Vaud, il n'y a que 21 communes (sur 385) qui peuvent se vanter d'avoir une femme à l'exécutif. Par contre, il y a une femme syndic en terre vaudoise et point en terre fribourgeoise.

Voici le nombre de femmes élues à l'exécutif dans les différents districts fribourgeois, lors des élections de 1974 et 1978:

Districts	1974	1978	
Sarine	9	15	
Lac	7	13	
Veveyse	2	1	
Singine	5	4	
Broye	7	7	
Gruyère	5	9	
Glâne	8	12	
Total	43	61	

Au législatif cantonal

Le Grand Conseil compte 130 membres, dont 9 femmes en 1971 (soit 6,9%) et 13 en 1976 (soit 10 %).

(Les % d'élues vaudoises ont varié de 1962 à 1978 entre 6 et 12 %.) (Moyenne suisse : 7,4 %.)

A l'exécutif cantonal

Il n'y a pas de femme.

Suzanne Marmy

Genève

Valentine Friedli à Meyrin

Seule femme de l'Assemblée constituante, Valentine Friedli animera aux côtés de Pierre Gassmann, conseiller na-

tional, Etienne Membrez, représentant des Jurassiens de l'extérieur, et de Vincent Philippe, journaliste, un débat public ayant pour thème: « Le Jura, 23° canton suisse », qui aura lieu le mardi 12 septembre, à 20 h. 30, à l'aula des Boudines, à Meyrin. Mme Friedli parlera plus spécialement de la lutte des Jurassiennes au sein des mouvements séparatistes et de la place réservée aux femmes dans le nouveau canton.



Au Département de l'instruction publique, Marie-Laure FRAN-ÇOIS vient d'être nommée secrétaire générale. Mme François, ancienne sous-directrice du cycle d'orientation, sera certainement très appréciée: enfin une femme aura son mot à dire à propos d'instruction publique.

Association genevoise pour les droits de la femme

Consultations juridiques gratuites pour les femmes:

Les consultations juridiques organisées par l'Association genevoise pour les droits de la femme ont lieu tous les mercredis, de 19 h. 30 à 21 heures, 13, rue Verdaine, 2° étage.

Après les vacances d'été, elles reprennent dès le mercredi 6 septembre 1978.

Troisième cours public

en quatre leçons sur le thème: Comment s'intégrer dans la vie politique. Sujet: Les Organisations internationales.

Le cours a lieu aux mois de septembre et octobre 1978, le mardi, de 20 h. 15 à 22 heures, à l'Université (bâtiment I), rue de Candolle, salle 109 (1er étage).

Mardi 26 septembre: l'ONU, Organisation des Nations Unies, par M. l'ambassadeur Bernard Turrettini, ancien observateur de la Suisse auprès des Nations Unies à New York. Mardi 3 octobre: l'OIT, Organisation internationale du Travail, par Mme Marion Janjic, Bureau pour les questions des travailleuses. Mardi 10 octobre: l'OMS, Organisation Mondiale de la Santé, par M. le Dr Lucien Bernard, ancien sous-directeur général de l'OMS. Mardi 17 octobre: l'UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, par Mme Jeanne Hersch, professeur, ancien membre du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Prix du cours: Fr. 30.— (pour les membres de l'AGDF: Fr. 20.—).

Inscriptions: par téléphone au No 462861, de 9 à 11 heures, jours ouvrables, du 11 au 21 septembre 1978, ou par écrit, dans le même délai, à Mme S. Mueller, 3, rue Toepffer, 1206 Genève.

